

Réf: Dossier N° 059542

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DEGNI CONSTRUCTION FORAGE ET DIVERS »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera 2, Lot 467, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DEGNI CONSTRUCTION FORAGE ET DIVERS »

Objet : la société a pour objet :
l'achat et la vente de tous matériaux de construction
toutes prestations liées à la construction
divers .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera 2, Lot 467, Ilot 48

Dirigeant(s) : M N'GUESSAN DEGNI DOMINIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08297 du 23/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41309/GTCA/RC/2021 du 23/12/2021

